



## « Le dialogue social sur la refonte de la filière SPP débutera le 13 septembre ! »

**Ce sera sans doute la phrase clé exprimée par le conseiller technique du ministre de l'Intérieur lors de la rencontre du 29 Août.**

Ce jour, M. Vennin, conseiller technique en sécurité civile, Colonel de sapeur-pompier, ex-président de l'ANDSIS recevait la **délégation de la FA/SPP-PATS** composée de **Jacky Cariou, Bruno Collignon et André Goretti**.

En introduction, M. Vennin est revenu sur l'échec de la réunion du 5 juillet dernier organisée dans les locaux de la DGCL. Pour mémoire, suite à une suspension de séance demandée par les représentants de la FA/SPP-PATS et compte tenu du fait que la DGCL ne disposait d'aucune marge de négociation sur ce dossier, l'ensemble des organisations représentatives présentes avaient quitté la réunion de travail ce jour-là.

**Tirant certainement les leçons de cet échec, le ministre de l'Intérieur, par la voix de son conseiller technique, nous a informé des éléments suivants :**

- La refonte de la filière pour les sapeurs-pompiers concernera la catégorie B mais aussi les catégories C et A.
- Toutes les organisations représentatives seront consultées sur ce dossier.
- Les propositions officielles du gouvernement s'inspireront de l'ensemble des propositions formulées à ce jour et devront se rapprocher au mieux des règles appliquées dans la fonction publique territoriale, notamment la filière technique.
- Un chiffrage précis du coût des propositions devra permettre aux élus de l'ADF de disposer de tous les éléments nécessaires en termes d'incidences financières.

Suite à ces déclarations, la délégation Autonome a remis au conseiller technique le document de synthèse diffusé le 30 juillet dernier sous le titre « Refonte de la filière SPP : les Autonomes ne renonceront pas » - *document consultable sur le site de la FA/SPP-PATS.*

Nous avons notamment commenté le tableau reprenant les mesures transitoires permettant d'appliquer nos propositions de manière progressive.

A la demande du conseiller technique, la FA/SPP-PATS présentera l'ensemble de ce document à la DSC le 06 septembre afin de préparer au mieux la réunion du 13 septembre à la DGCL.

En points divers, nous avons également souhaité aborder l'organisation de la future DGSCGC, notre recours devant la commission des pétitions du Parlement Européen concernant le temps de travail des SPP en garde de 24h (opposition au principe de l'équivalence), les conséquences de la loi sur le développement du volontariat ainsi que d'autres dossiers d'actualité traités actuellement par notre organisation ont également été abordés avec le conseiller technique.

Nous avons profité de l'occasion pour aborder le sujet de la nomination d'un préfet parmi les officiers de sapeur-pompier (promesse du Président de la République).

*Pas de scoop sur ce point, aucune fuite sur le nom de l'heureux élu. Tous les espoirs restent donc permis pour celui qui aime à se faire appeler « Le premier pompier de France ».*

*Y aura-t-il une primaire pour départager les prétendants... ?*

Alors que l'Union syndicalo-associative aura passé son été à déconstruire méthodiquement tout le travail mené par le CSFPT sur la refonte de la filière, *la FA/SPP-PATS continue de son côté de défendre le principe d'une refonte juste et équitable pour l'ensemble des SPP.*

Amicalement, Les Autonomes **A AFFICHER, A DIFFUSER**